

Nom autres organismes	Objet autres organismes	Nb titulaires		Nb suppléants	
Etablissements publics					
Groupe hospitalier et médico-social du Haut Val de Sèvre	Etablissement public de santé de 505 lits et 14 places. Il répond aux besoins de la population de proximité en matière d'hospitalisation et d'accueil en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).	1	Monsieur Olivier GAYET		
Agence Technique Départementale-ID 79	Apporter aux collectivités territoriales et établissements publics intercommunaux du département qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique, financier. Elle a vocation à entreprendre toutes études, recherches, demandes et réalisation permettant d'atteindre l'objectif défini. Elle ne concurrence pas l'offre d'assistance déjà existante dans le secteur privé, à l'exception de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.	1	Monsieur Didier FAURE	1	Monsieur Jean-Marie BONNIN
Charte assainissement non collectif des Deux-Sèvres	Les différents acteurs de la filière Assinissement non collectif se sont regroupés depuis 8 ans au sein de la charte Assainissement non collectif en Deux-Sèvres. Portée et animée par le département des Deux-Sèvres, elle a pour objectif premier de garantir aux usagers des prestations de qualité. Elle un outil de progrès et d'amélioration des pratiques de tous les acteurs intervenant dans ce domaine.	1	Monsieur Gilles PICHON		
Groupe d'action locale	Au sein du programme de l'Approche territoriale des Fonds Européens, pour la mise en oeuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027 et du Programme Régional FEDER/FSE+ Nouvelle-Aquitaine 2021-2027, le Groupe d'Action Locale est désigné comme l'instance de sélection des projets et de décision concernant les missions qui lui sont confiées. Il est composé d'un collège de membres publics et d'un collège de membres privés. La communauté de communes Mellois en Poitou est représentée au sein du collège des membres publics par 6 titulaires et 6 suppléants.	6	Monsieur Patrick MORIN Monsieur Ryan LEQUIEN Madame Sylvie COUSIN Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER Madame Chantal BRILLAUD Monsieur Cyril BALLAND	6	Madame Patricia ROUXEL Madame Vanessa LARGEAU Monsieur Rudy SUIRE Madame Mélodie GIRAUD Monsieur Patrice FOUCHE Monsieur Sylvain GRIFFAULT
Sociétés					
Société publique locale UniTri	La Société a pour objet, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires, la réalisation de prestations liées au service public de traitement et de valorisation des déchets ainsi que la conception, la construction et l'exploitation, le financement et la gestion des biens et droits affectés à ce service et, plus particulièrement, la construction et la gestion d'un centre de tri public interdépartemental.	1	Monsieur Étienne FOUCHE		
Commissions État					
CDAC - Commission départementale d'aménagement commercial	Les CDAC ont pour mission de statuer sur les demandes d'autorisation d'ouverture d'exploitations commerciales de 1 000 m² ou plus. Elles se prononcent également pour des extensions, des réouvertures ou des changements de secteur d'activité. Une CDAC comprend 5 élus (dont le maire concerné) et trois personnalités qualifiées en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire.	1	Monsieur Fabrice MICHELET Président Mellois en Poitou	2 représentants permanents	Monsieur Nicolas RAGOT Madame Nadia BOUYER
Commission de suivi de site - Société RHODIA OPERATIONS	Désignation au titre du collège « élus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés » pour participer aux travaux de la commission de suivi de site créée autour de l'établissement exploité par la société RHODIA OPERATIONS implantée à Melle et Marcellé.	1	Monsieur Nicolas RAGOT		Madame Sandrine MATHIAS
Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) des Deux-Sèvres	Le Département pilote et anime la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) des Deux-Sèvres. Il gère les concours financiers attribués par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). La Conférence des financeurs est un lieu de coordination institutionnelle qui a pour mission de fédérer les acteurs. Elle s'inscrit dans le cadre général de la politique de prévention de la perte d'autonomie structurée dans un plan national autour des enjeux de la prévention primaire, secondaire et tertiaire.	1	Monsieur Olivier GAYET		
Natura 2000 - Carrières de Loubeau	Création d'un comité de pilotage local pour l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Carrières de Loubeau".	1	Madame Sylvie DENOËL-MAZOYER	1 facultatif	Monsieur Ryan LEQUIEN
Natura 2000 - Chaumes d'Avon	Création d'un comité de pilotage local pour l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Chaumes d'Avon".	1	Murielle HEURTEBISE-DANIAUD	1 facultatif	Madame Nicole NÉE
Natura 2000 - Massif forestier de Chizé - Aulnay	Création d'un comité de pilotage local pour l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Massif forestier de Chizé - Aulnay".	1	Monsieur Daniel BARRE	1 facultatif	Monsieur Patrice HUCTEAU
Natura 2000 - Plaine de La-Mothe-Saint-Héray - Lezay	Création d'un comité de pilotage local pour l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Plaine de La-Mothe-Saint-Héray - Lezay".	1	Madame Jacqueline QUINTARD-MELOUKI	1 facultatif	Monsieur Bernard VINATIER-ROCHE
Natura 2000 - Plaine de Niort Sud-Est	Création d'un comité de pilotage local pour l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Plaine de Niort Sud-Est".	1	Madame Kartheinz MÜLBERGER	1 facultatif	Madame Patricia ROUXEL
Natura 2000 - Vallée de la Boutonne	Création d'un comité de pilotage local pour l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Vallée de la Boutonne".	1	Monsieur Patrick MARTIN	1 facultatif	Monsieur Grégory MANN
Collèges					
CA collège de Brioux sur Boutonne	Le conseil d'administration est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il est composé notamment de membres de l'établissement et de représentants élus (des personnels de l'établissement, d'élèves et de parents d'élèves) et d'1 représentant de la commune ou de l'intercommunalité. Il se réunit au moins 3 fois par an pour adopter des décisions ou donner son avis sur des sujets particuliers.	1	Madame Marylène PICARD	1	Monsieur Étienne CHESNEAU
CA collège de Celles sur Belle		1	Madame Vanessa LARGEAU	1	Monsieur Patrice FOUCHE
CA collège de Chef-Boutonne		1	Monsieur Sébastien MERCIER	1	Monsieur Cyril BALLAND
CA collège de Lezay		1	Madame Jacqueline QUINTARD-MELOUKI	1	Madame Odile THELLIER
CA collège de la Mothe St Héray		1	Madame Murielle HEURTEBISE-DANIAUD	1	Madame Lucie BEURET
CA collège de Melle		1	Monsieur Patrice BAUDRY	1	Monsieur David COYAU
CA collège de Sauzé-Vaussais		1	Monsieur Mathieu HERISSE	1	Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER
Lycée Joseph DESFONTAINE	Article R 421-14 du code de l'éducation	1	Monsieur Nicolas RAGOT	1	Monsieur Daniel LONGEAU